

Le Préfet de l'Allier
Chevalier de l'ordre national du Mérite

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'instruction administrative d'une demande de permis de construire déposée par la société BORALEX Montilly en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une puissance envisagée de 11,02 Mwc, sise au lieu-dit «Étang Guichard» sur le territoire de la commune de Montilly (03000)

Par arrêté n° 183/2025 du 29 janvier 2025, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du **lundi 24 février 2025, jusqu'au jeudi 27 mars 2025, inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de cette procédure est une autorisation de permis de construire assortie du respect de prescriptions spécifiques, ou un refus du permis de construire.

La commune concernée par cette enquête est : Montilly.

L'enquête sera conduite par Monsieur Robert FRADIN, officier de l'Armée de l'Air, en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire. En cas d'empêchement de celui-ci, la poursuite de l'enquête sera transférée sans délai à Monsieur Daniel LEMAIRE désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

La mairie de Montilly est désignée siège de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact environnementale, relatif au projet, ainsi que l'avis de l'Autorité Environnementale.

Le dossier d'enquête publique sera consultable, pendant la durée de l'enquête :

– sur support papier (ou numérique) en mairie de Montilly, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public ;

– sur le site internet de la préfecture de l'Allier : www.allier.gouv.fr

[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)

– sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5981>

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 24 février 2025 à partir de 14 heures, jusqu'au jeudi 27 mars 2025 inclus, à 12 heures, selon les modalités suivantes :

– sur le registre ouvert à cet effet dans la mairie de Montilly, tenu à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture ;

- sur un registre dématérialisé accessible sur internet via le lien suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5981>

(ce lien est également disponible sur le site : www.allier.gouv.fr > Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;

- par voie électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique-5981@registre-dematerialise.fr

– par courrier adressé au commissaire enquêteur, à l'adresse de la Mairie de Montilly, 1 Place de la Mairie – 03000 Montilly.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, pendant ses **permanences assurées les jours suivants** :

Mairie de Montilly :

- Lundi 24 février 2025, de 14h00 à 17h00 (ouverture de l'enquête)
- Mercredi 5 mars 2025, de 14h00 à 17h00
- Mercredi 12 mars 2025, de 14h00 à 17h00
- Mardi 18 mars 2025, de 09h00 à 12h00
- Jeudi 27 mars 2025, de 09h00 à 12h00 (clôture de l'enquête)

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Montilly.

Les observations adressées par voie électronique seront transmises au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Montilly et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

BORALEX Montilly

Monsieur Alexandre PEREZ

71 Rue Jean Jaurès

62575 BLENDÉCQUES

Téléphone : 06 45 72 51 28

Courriel : alexandre.perez@boralex.com